

HUGUES DE BAZOCHE moine maudit

Toutes les notes (-) seront reprises à la fin de l'article.

Au milieu du XII^e siècle, la terre de Bazoches appartient à Guy, de la puissante famille de Châtillon.

Les évêques de Soissons en furent possesseurs depuis, qu'en 525, saint Loup y fit édifier un oratoire, en mémoire de deux saints martyrs Rufin et Valère. Cette obéissance cessa en fait quand les Châtillon, d'abord avoués du prélat, se déclarèrent seigneurs héréditaires et maîtres du bien administré jusqu'ici par eux, à titre précaire.

Depuis 50 années, les évêques ne viennent même plus en la métairie, sise proche la Collégiale où prient et étudient 72 chanoines. Mais qu'est cette maison des champs auprès du solide château construit par leur ancien procureur épiscopal (1).

C'est en effet, à cette époque, que s'achève la forte demeure des Châtillon, signe tangible de leur puissance temporelle et de leur spoliation (2).

L'épouse de Guy, Hermangarde de Roucy, donne le jour à un fils vers 1120. On l'appelle Hugues, comme son grand-père. Ce prénom sera presque traditionnel dans la famille.

En ce nouveau-né, Guy met toutes ses espérances. Il sera vite déçu. Très jeune, le petit Hugues montre les signes certains d'une nature indépendante, irritable et indisciplinée. Aucune étoffe de seigneur dans ce corps intrépide. Il faut se rendre à l'évidence, jamais Hugues ne pourra arborer, à la guerre ou au tournoi, l'écu des Châtillon-Bazoches : de gueules à trois pals de vair, au chef d'or brisé en chef d'une fleur de lys naissantée de sable. « Il ne saurait honorer une maison dont on dit : Châtillon est moult noble chose et très noble nom »...

Son père fait alors ce que font tous les seigneurs de cette époque, quand un méchant rejeton a cru sur une souche illustre ; il le met au couvent.

« Le froc est un linceul que la nuit environne

« Après que vous avez blêmi dans un couvent.

« On ne veut plus de vous ; un moine est-il un vivant ? »

(Victor Hugo).

En Bourgogne, à Citeaux, prospère depuis près d'un siècle, l'ordre de saint Benoît. C'est là qu'entre Hugues, au jour de sa vingtième année. Il s'y conduit mal, scandalise les moines et le prieur par ses propos, ses actes.

L'abbé fait transférer le récalcitrant à Clairvaux en Champagne espérant que, dans cette abbaye déjà célèbre quoique récemment créée, une règle plus austère amendera le novice.

La mort de Guy, son père, en 1157, ne le remet pas dans le droit chemin de ses vœux monastiques (3).

De guerre lasse, Gérard, abbé de Clairvaux, dirige l'intratable Hugues vers Igny, l'éminent monastère de la vallée de l'Ardre (4), avec ordre de lui refuser l'argent et les chevaux qu'il ne manquera pas de solliciter pour accomplir ses débordements.

Hugues se rapproche de Bazoches, il est bien tentant de revenir aux lieux qui l'ont vu naître, d'y retrouver peut-être quelque compagnon de plaisir... ou quelque amourette.

On met Hugues en cellule close, sur injonction de l'abbé, le moine en conçoit un vif ressentiment contre son supérieur.

Un jour de l'année 1177 (5) l'abbé Gérard vient visiter sa maison d'Igny. Hugues, qui a voué à l'abbé une véritable haine, ne veut point le voir, il se cache dans le dortoir.

La visite abbatiale, toute empreinte de courtoisie qu'elle soit, a aussi pour but une revue du monastère. La crosse n'est pas seulement un attribut de la hiérarchie, c'est aussi une arme pesante.

L'abbé se fait montrer le dortoir et là, Hugues le tue d'un coup de couteau.

Son crime consommé, il parvient à s'échapper, il bat la campagne, sans que, d'abord, nul remords ne l'assaille.

Quand on a connu la douceur du foyer au château de Bazoches, quand on a été élevé au milieu des puissants barons du Soissonnais (6), la vie de proscrit, de fugitif ne possède aucun attrait.

Bien plus, Nivelon I^{er} de Chérisy, évêque de Soissons, mande au Pape le crime inexpliable accompli par son vassal. Une bulle d'excommunication est lancée contre le mauvais moine.

Hugues possède l'audace de se présenter à la poterne de Bazoches.

Nicolas, son neveu (7), sire depuis peu et réputé aussi cruel que violent, le fait éconduire par ses gens. Il le faut bien, nul ne doit approcher un exclu de la Communion des Saints.

De sa jeunesse, lui aussi peut dire :

« Allé s'en est et je demeure

« Povre de sens et de savoir

« Triste, failly, plus noir que mûre. »

(François Villon).

Après quelques années d'errance, Hugues décide de faire le voyage de Rome. On s'imagine sans peine les traverses de cet itinéraire surtout quand l'hospitalité des nombreux monastères qui le jalonne vous est strictement interdite.

Le Pape Alexandre III est un souverain plus politique que religieux, plus chevauchant que priant. Il se trouve alors au terme de ses 22 années de pontificat. Il connaît la France. En 1161, il a dû se réfugier à Sens pendant 4 ans, peut-être est-il passé à Cîteaux et à Clairvaux. Il a soutenu une lutte sans merci contre Frédéric Barberousse, il a eu à se défendre contre trois anti-papes : Victor III, Pascal III et Calixte III. Il n'est ni l'homme du pardon, ni celui de la satisfaction. Avant de coiffer la tiare, il s'appelait Orlando Bandinelli, Roland ; après avoir vaincu Barberousse, il a durement humilié l'Empereur allemand, lui faisant baisser sa botte et tenir son étrier.

Hugues se prosterne devant le Saint-Père, lui confesse sa faute et implore sa clémence : Alexandre le repousse du pied.

Hugues quitte la Ville Eternelle, conscient de son ignominie et de sa faute irrémissible.

Depuis nul n'a rencontré le mauvais moine.

Est-il revenu à Bazoches, au logis seigneurial de son parentage ? C'est probable.

Les vilains de la vallée assurent entendre, les nuits de grand vent, une voix qui hurle dans les saules, une clamour d'effroi qui s'échappe des roseaux, notamment à la « Rosière », à « Chante-Reine », au Basinet (8).

A la veillée, les enfants se serrent autour de leurs parents, quand, à l'hiver, les aulnaies de la Vesle crient en se secouant sous la tempête.

C'est Hugues, le méchant moine, oncle de notre sire, qui implore sépulture en terre bénie.

Cette sombre, mais véridique histoire, méritait mieux qu'une prose banale, des alexandrins n'en seraient pas indignes.

...Victor Hugo n'en eut pas connaissance et c'est peut-être dommage, cela nous eût valu une Légende des Siècles de plus.

NOTES

(1) Les évêques de Soissons conservent toutefois leur suzeraineté sur la terre de Bazoches pendant plusieurs siècles. Une transaction datée du 23 juin 1608 entre Hierosme Hennequin, évêque de Soissons et le comte d'Aumale, seigneur de Mont-Notre-Dame, indique l'existence au profit du prélat de droits de quint et requint sur le château de Bazoches, cour, jardin et pourpris.

(2) Le château fut souvent « abatuz », « arse et démolî », notamment en 1417, (guerre de cent ans), 1568, (grandes guerres de religion). 1650, (Fronde). Toujours restauré ou réparé. La guerre de 1914-18 l'a

ruiné définitivement. Toutefois sa façade ouest en impose encore en 1955.

(3) A Guy succède son second fils, frère de Hugues, Gervais en 1150.

(4) Igny domine tous les monastères voisins notamment : la maison des moines de Bazoches et le Prieuré de Saint-Thibault. Igny perçoit des droits, des rentes, des redevances sur les cours d'eau, les ponts, les moulins, les terres, les vignes, les prés.

(5) Selon Houssel : 1177 ou 1178.

(6) L'évêque de Soissons était porté par ses quatre feudataires, les « casés » lors de son entrée en sa ville épiscopale : le comte de Soissons, le seigneur de Pierrefonds, le seigneur de Montmirail et le baron de Bazoches.

(7) Nicolas I^{er}, seigneur de Bazoches au décès de son frère Gervais (1162).

(8) Lieux dits notés dans un vidimus contenant les fiefs de l'évêché de Soissons en 1369. Ces lieux dits existent encore en 1955 et sont usités sous ces vocables un peu modifiés : « les Chantereines, les Bassinets ».

Roger HAUTION,
de la Société Historique de Soissons.